



Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil Municipal

Valdallière, le 17 février 2026

Objet : Convocation à la réunion du Conseil Municipal

PJ : Rapport, Annexes, Pouvoir.

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal, qui se déroulera le

Lundi 23 février 2026 à 20 heures 30
Salle P. Geoffroy – VASSY VALDALLIERE

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance et adoption du procès-verbal de la séance 13 janvier 2026
2. Débat d'orientation budgétaire
3. Création de réserves incendie
4. MONTCHAMP – travaux d'aménagement du bourg
5. MONTCHAMP – Demande de subvention au titre des amendes de police
6. Lancement et autorisation de signature du marché public de travaux de voirie
7. Animation filière bois énergie 2026 – demande de subvention
8. Indemnité commissaire enquêteur
9. Règlements des cimetières et des sites cinéraires de Valdallière
10. Vente d'une parcelle agricole acquise par la commune au titre des biens sans maître – « Pirier » route de la Croix aux lièvres VIESSOIX
11. Vente d'un bien immobilier acquis par la commune au titre des biens sans maître – Ancienne maison d'habitation mitoyenne et jardin non attenant « Le Chêne » route de Coquard VIESSOIX

En cas d'indisponibilité, vous pouvez faire parvenir un pouvoir par courrier ou par mail :
direction@valdalliere.fr.

Comptant sur votre présence, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Frédéric BROGNIART

